



Claustra du voisin fixée de mon côté

Par Gotch

Bonjour,

J'ai un mur mitoyen en plaques de ciment.

Le voisin a entouré le haut des poteaux de fils de fer pour fixer sa claustra.

Il y a donc du fil de fer de mon côté susceptible de rouiller et de tâcher ma terrasse nouvellement carrelée.

J'ai déjà coupé ses attaches mais il recommence sans demander ma permission.

1/ en a-t-il le droit ?

2/ puis continuer à retirer ce qui dépasse de mon côté ?

Il serait plus facile de percer les poteaux pour se fixer dessus mais je ne vais pas lui apprendre la technique vu nos relations

Merci bcp pour votre réponse

Par osram

Bonjour,

Rien ne doit dépasser chez vous...ou alors s'il ne peut faire autrement et que vous l'autoriser, conseillez lui des attaches en plastique..

Par Gotch

Merci pour votre réponse,

Bonne continuation,

Bien cordialement